

horizon



Le magazine de la communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime

ÉNERGIE

Le territoire en transition

DÉCHETS

Des pistes d'économies

SOCIAL

Des actions vers les seniors

Argol - Camaret-sur-mer - Crozon - Landévennec - Lanvéoc - Le Faou
Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h - Roscanvel - Rosnoën - Telgruc-sur-mer

 Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

SOMMAIRE

horizon – janvier 2025 - n° 22



6



9



10



11



16



19



23

ÉNERGIE

La transition énergétique en presqu'île de Crozon - Aulne maritime	4
Production d'électricité communautaire	6
Logavel : projet d'éolienne à Pont-de-Buis	6
Citoyens du climat : agir au plus près	7
Comment participer à des projets citoyens?	8
Économies d'énergie avec Tinergie	8

PISCINE

3 raisons de mettre un bonnet de bain	9
Jachère fleurie	9
Réouverture de l'espace balnéo	9

CULTURE

Programmation de L'Améthyste	10
------------------------------------	----

TOURISME

Finis'trail, circuits de course en nature	11
---	----

DÉCHETS

3 pistes d'économies	12
Calendriers de collecte	13
Annuaire Répar'acteurs	14
Déchets verts : les professionnels s'impliquent	15

EAU

Des animations scolaires sur l'eau	15
Préserver les captages d'eau potable	16

ASSAINISSEMENT

Une gestion directe sur les dix communes	16
--	----

ÉCONOMIE / PAT

Pass Commerce et Artisanat	17
Début des travaux de l'abattoir	17
Bilan du défi « Bien dans mon assiette »	18

SOCIAL

Semaines bleues	19
ECLAT : des actions vers les seniors	20
Addictions : consultations gratuites	21
Portes ouvertes France Services	21
L'Ulamir aide les associations	22

ENFANCE JEUNESSE

Prévention vie sexuelle et affective	22
Hand'semble : sport et handicap	23
Des actions pour les jeunes	23

HABITAT - URBANISME

Logements vacants	24
Zones tendues et fiscalité	24

MOBILITÉ

Nouvelles aires de covoiturage	25
Davantage d'horaires pour les lignes de car	25
Infos pratiques	26
Jeux	28



ÉDITO



Face aux grands défis économiques, agricoles et environnementaux, les solutions locales permettent de réduire notre dépendance à des importations et des chaînes complexes d'approvisionnement, tout en participant à la transition écologique et énergétique.

En matière d'alimentation, la Communauté de Communes agit au travers de son Projet Alimentaire de Territoire pour favoriser la production agricole et la consommation locales, grâce à des actions de

sensibilisation des habitants (p. 18) et d'accompagnement des agriculteurs et des professionnels de la restauration. Le nouvel abattoir en cours de construction (p. 17) va également permettre de conserver un service de proximité indispensable aux éleveurs en circuits courts.

« Manger local » a des effets positifs sur l'emploi et le revenu des producteurs, sur la santé des consommateurs grâce à des aliments plus sains et moins transformés, ainsi que sur notre empreinte environnementale : aujourd'hui, un aliment parcourt en moyenne 3 000 km avant d'arriver dans notre assiette !

Autre domaine où nous pouvons mettre à profit nos ressources locales : les énergies renouvelables, inépuisables et n'engendrant pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes, contrairement aux

énergies fossiles dont les stocks diminuent. Un atout également pour maîtriser notre facture énergétique !

La Communauté de Communes s'est engagée dans un programme d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable dont vous trouverez un bilan en page 4 de ce numéro.

Chacun peut aussi agir à son niveau : 66 foyers ont participé à l'achat groupé de kits photovoltaïques, soit 148 panneaux commandés pour 60 kWc de puissance installés sur notre territoire grâce aux citoyens !

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2025 !

Mickaël Kernéis,
Président de la Communauté de Communes

horizon - Janvier 2025 - n° 22

Publication de la Communauté de Communes
Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime - BP 25
Z.A. de Kerdanvez - 29160 Crozon
E-mail : contact@comcom-crozon.bzh
www.comcom-crozon.bzh

Directeur de la publication : Mickaël Kernéis
Rédaction : Laetitia Velly, Élodie Quer, Loreena Thetiot & Véronique Muzeau (Citoyens du Climat)
Crédits photos : Communauté de Communes, sauf indication contraire. Couverture : Eolienne et panneaux photovoltaïques de la smartgrid Ener'glaz de Kerdanvez / Maquette : Agence SMAC
Mise en page : Le Studio Buissonnières - Crozon - lestudiobuissonnieres.fr - 02 98 26 22 50

Impression : Cloître Imprimeurs
29800 Saint-Thonan

Ce document a été imprimé sur du papier certifié FSC® recyclé. Ce label assure l'utilisation responsable des ressources forestières de la planète. Pour en savoir plus : www.fr.fsc.org



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN PRESQU'ÎLE DE CROZON - AULNE MARITIME

Depuis une quinzaine d'années, la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime a engagé une démarche de transition énergétique. Objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire afin de lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi maîtriser les dépenses.

De nombreuses actions ont été réalisées pour réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables sur le territoire :

2009 : permanences gratuites d'Ener'gence pour les habitants – début de la démarche de réduction des consommations énergétiques des bâtiments communautaires

2011 : panneaux photovoltaïques sur l'Office de Tourisme de Crozon

2012 : plantation de saules à Argol pour créer une filière locale de plaquettes bois

2016 : chaudière bois à la piscine Nautil'Ys

2017 : élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial

2018 : plate-forme et hangar de stockage de plaquettes bois à la zone de Kerdanvez alimentant les chaufferies de la piscine et de l'école Jean Jaurès

2019 : réseau électrique intelligent ou « smartgrid » à la zone de Kerdanvez

2020 : plateforme « Tinergie » accompagnant les habitants dans leurs travaux de rénovation énergétique

2021 : centrale solaire au sol de Kerdanvez

2021 : panneaux photovoltaïques et chaufferie bois à l'Améthyste - vitrages avec cellules photovoltaïques à la piscine Nautil'Ys

2022 : travaux d'isolation à la piscine, au siège de Crozon et à l'antenne du Faou

2023 : Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) : conseil et financement de travaux d'économies d'énergie

2024 : panneaux photovoltaïques sur le hangar de stockage des plaquettes bois.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN CHIFFRES

LA PISCINE NAUTIL'YS

Grâce à la chaudière bois, le gaz n'est plus utilisé qu'en appoint pour chauffer l'eau des bassins et des douches de la piscine Nautil'Ys. D'importants travaux d'économie d'énergie ont aussi été réalisés depuis 2015 : remplacement de la centrale de traitement d'air et des filtres, isolation du bâtiment, pose de cellules photovoltaïques sur les vitrages, automatisation de process...

- Puissance de la chaudière : 150 kW
- Coût : 80 000 € dont 50 % de subventions
- Consommation annuelle : environ 150 tonnes de plaquettes bois
- Couverture : environ 90 % des besoins en chauffage de l'eau
- CO₂ évité : 110 tonnes par an
- Économies réalisées : 33 500 € / an



CENTRALE SOLAIRE AU SOL

Les 6 482 panneaux de la centrale solaire au sol de Kerdanvez, construite et gérée par la société IEL, produisent de l'électricité rachetée par Enedis et alimentent les foyers des secteurs les plus proches de la centrale.

- Puissance : 2,27 MWc
- Coût : 2,5 millions d'euros (investissement privé)
- Production : 2 409 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 700 personnes
- Retombées économiques fiscales : environ 27 300 € par an
- Loyer versé à la CCPCAM : 10 439 € / an



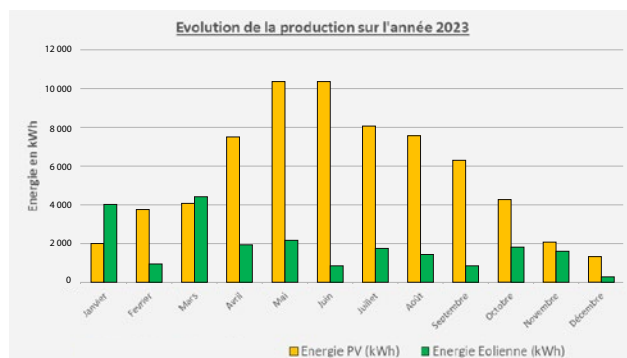
SMARTGRID ENER'GLAZ

Grâce à des panneaux photovoltaïques sur les toitures, une éolienne de 30 m de haut et des batteries de stockage, le réseau électrique intelligent (smartgrid) de Kerdanvez permet à la Communauté de Communes de produire une partie de ses besoins en énergie.



- Puissance : éolienne 25 kW, panneaux photovoltaïques 60 kW, capacité des batteries de stockage 134 kWh
- Coût : 529 790 € HT dont 66 % de subventions
- Couverture : 57 % des besoins en énergie (bâtiment siège, usine de compostage, garage, véhicules électriques...)
- CO₂ évité : 6 tonnes équivalent CO₂ par an
- Économies estimées : 25 000 euros par an

	2023
Énergie photovoltaïque	67 564 kWh
Énergie éolienne	22 009 kWh



HANGAR DE STOCKAGE DE PLAQUETTES BOIS

Le hangar et la plateforme de la ZA de Kerdanvez à Crozon permettent de broyer, stocker et sécher les plaquettes utilisées par les chaufferies bois du territoire (piscine Nautil'Ys, école Jean Jaurès). Le bois utilisé est dit « d'opportunité » : actuellement, il provient des coupes réalisées par l'Office National des Forêts pour restaurer la dune de Lesteven à Crozon.

- Production : 350 tonnes de plaquettes bois par an
- Coût : 552 500 € HT dont 34 % de subventions



LE CENTRE CULTUREL L'AMÉTHYSTE

Le centre culturel est chauffé par une chaudière à granulés de bois et des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit par la société publique locale Sotraval.



- Puissance de la chaudière bois : 90 kW
- Coût : 47 000 € dont 67 % de subventions
- Consommation annuelle : environ 15 tonnes de granulés (transformés à Rostrenen à partir de sous-produits de résineux de forêts bretonnes)
- Couverture : 100 % des besoins en chauffage
- CO₂ évité (comparé à une chaudière gaz) : 17,7 tonnes équivalent CO₂ par an
- Production photovoltaïque : 37 626 kWh en 2023, injectés à 100 % sur le réseau



DES EFFORTS À POURSUIVRE

En 2023, les services et bâtiments communautaires (hors assainissement) ont consommé au total 4 000 MWh, soit 1 million d'euros de dépenses et 636 tonnes équivalent CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre. Pour continuer à les réduire, une chargée de projets en énergie vient d'être recrutée ; sa mission est de mettre en œuvre un programme de sobriété énergétique et de poursuivre les projets d'énergies renouvelables.

Pour aller plus loin : retrouvez la vidéo

« La transition énergétique en Presqu'île de Crozon - Aulne maritime » sur YouTube



200 panneaux photovoltaïques ont été installés en juin 2024 sur la toiture du hangar de stockage de plaquettes bois situé à la ZA de Kerdanvez à Crozon, pour une puissance de 89 kWc.

UNE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes s'est lancée dans un nouveau projet en matière d'énergie : l'autoconsommation collective dite « patrimoniale ».

L'autoconsommation collective est un dispositif qui permet de partager de **l'électricité produite localement** entre producteurs et consommateurs (particuliers, entreprises ou collectivités) situés dans un périmètre proche. Un projet de ce type envisagé sur la ZA de Kerdanvez à Crozon ne s'est pas concrétisé : complexité juridique de la démarche, faibles besoins des entreprises présentes, toitures non adaptées...

La Communauté de Communes a donc décidé de déployer entre 2024 et 2030 une opération d'autoconsommation collective « patrimoniale », c'est-à-dire que l'électricité sera partagée uniquement entre bâtiments communautaires situés dans un rayon de 15 km.

Parmi les sites déjà producteurs ou en projet figurent la smartgrid, le hangar de stockage des plaquettes bois récemment équipé de panneaux photovoltaïques, le siège de Kerdanvez, le futur bâtiment du service Eau / Assainissement, des ombrières sur le parking du siège, la ressourcerie... Production prévue à terme : plus de 500 000 kWh pour un investissement de 600 000 €.

Les sites consommateurs seront le siège de Kerdanvez, les sites déchets, la piscine Nautil'Ys, l'usine d'eau potable de Poraon, le centre culturel L'Améthyste, les offices de tourisme de Camaret et Crozon, la Maison de l'emploi, les stations d'épuration... Économies attendues : près de 600 000 € sur 25 ans.

LOGAVEL : UN PROJET D'ÉOLIENNE À PONT-DE-BUIS LÈS QUIMERC'H



Logavel Énergie, un projet d'initiative locale, devrait également voir le jour à l'été 2026 à Pont-de-Buis lès Quimerc'h. L'installation comprendra une éolienne de 40 m de hauteur de mât dotée des dernières technologies et des panneaux photovoltaïques posés sur des bâtiments existants. Elle pourra alimenter en électricité verte près de 400 foyers dans un rayon de 10 km (soit 2 000 MWh par an).

Un système d'autoconsommation collective permettra aux particuliers, collectivités, entreprises et commerçants de consommer directement en temps réel l'électricité produite. Le consommateur conservera son contrat avec son fournisseur actuel mais souscrira un second contrat avec la société

Logavel Énergie qui pourra couvrir en moyenne près de 50 % de sa consommation. Il bénéficiera ainsi d'un tarif d'électricité attractif pendant la durée de vie de l'éolienne, soit 25 à 30 ans.

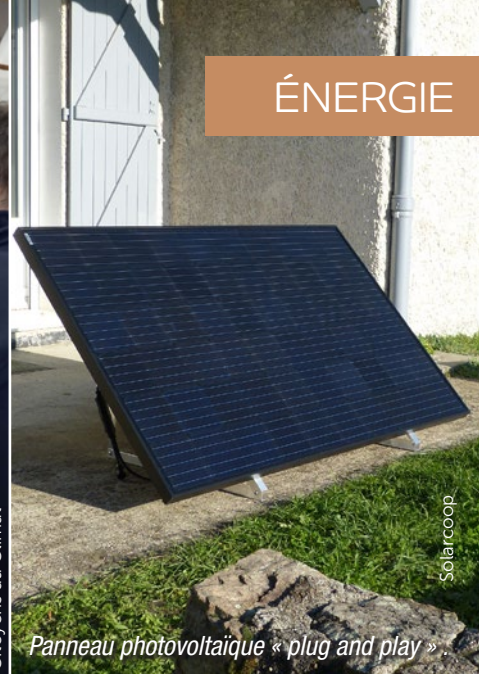
La Communauté de Communes sera cliente de Logavel Énergie pour ses installations situées dans le périmètre de distribution.

Comment y participer ? Pour adhérer au projet, il suffit de s'inscrire en remplissant un formulaire de pré-adhésion sans engagement avant fin mars 2025.

En savoir plus : www.logavel-energie.com
contact@logavel-energie.com



Stand de fabrication de marmite norvégienne.



Panneau photovoltaïque « plug and play ».

Citoyens du Climat

Solarcoop

CITOYENS DU CLIMAT : AGIR AU PLUS PRÈS

Les Citoyens du climat sont des réseaux nés en 2016, d'abord à Brest métropole puis dans le pays de Brest. Notre territoire a le sien, ouvert à toutes et tous. Il fait connaître les actions menées par la collectivité en faveur des transitions écologiques, et suscite de nouveaux projets. Le dernier en date : un achat groupé de panneaux solaires photovoltaïques en automne dernier.

Le pays de Brest compte actuellement trois réseaux de Citoyens du climat, dont celui de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime. Animé par Energ'ence, l'Agence Énergie - Climat du Pays de Brest (financée par la Communauté de Communes pour cette mission), le groupe est informel et toute personne habitant le territoire peut en faire partie. Actuellement, une vingtaine de Citoyens du climat se retrouvent une fois par mois et échangent des informations et des idées.

MARMITES NORVÉGIENNES ET Panneaux photovoltaïques

En automne 2023, lors de l'événement « Le bout du monde met les pieds dans le plat » à Argol, c'est un stand de fabrication de marmites norvégiennes qui a permis de faire découvrir ce procédé de cuisson économe en énergie.

En octobre / novembre 2024, les Citoyens du climat ont co-organisé avec la Communauté de Communes et Energ'ence un achat groupé de panneaux solaires photovoltaïques « plug and play », prêts à poser, qu'on branche sur son réseau électrique pour faire baisser sa facture d'électricité. Deux réunions d'information ont attiré un large public ; les volontaires

pour l'achat (fournisseur : Solarcoop) ont profité d'une réduction des frais de transport et ont pu récupérer leurs panneaux dans un local mis à disposition par la mairie de Telgruc. Les Citoyens du climat ont prodigué des conseils d'installation aux novices. 148 panneaux ont été commandés au total, soit environ 60 kWc de puissance installés sur le territoire de la Communauté de Communes grâce aux citoyens !

VOUS AUSSI, DEVEZ CITOYENS DU CLIMAT

Vous êtes sensible aux questions écologiques et souhaitez prendre part à des actions concrètes, locales et positives ? Participez vous aussi aux rencontres mensuelles ! Les thèmes sont variés, les idées aussi : plantation d'arbres fruitiers, sensibilisation au tri des déchets et au compostage, économies d'eau, consommation durable, recyclerie, préservation de la biodiversité, mobilité douce, autopartage... Venez avec vos envies !

Les Citoyens du climat de la presqu'île de Crozon et de l'Aulne maritime se sont dotés d'un site internet <https://citoyensclimat.coteacote.bzh/>

Pour les rejoindre, contactez Ener'gence au 02 98 33 15 14.



Réunion d'information sur les énergies renouvelables le 25 septembre 2024.



Un exemple de projet citoyen : panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Aubrac à Brest.

COMMENT PARTICIPER À DES PROJETS D'ÉNERGIE CITOYENNE ?

Le 25 septembre dernier, environ 125 personnes ont assisté à la réunion d'information sur les énergies renouvelables, preuve de l'intérêt porté à la transition énergétique par les habitants du territoire.

Anne Delière, relais local Taranis* et Ariane Salvans, d'Ener'gence, ont expliqué comment chacun peut s'impliquer pour le développement des énergies renouvelables : individuellement en choisissant un fournisseur d'énergie renouvelable (électricité, bois local de chauffage, biogaz...) et/ou collectivement, via les projets citoyens.

Jean-Paul Goarzin, membre de la coopérative Ecoop du pays de Brest, a décrit quelques réalisations en solaire photovoltaïque portées par des citoyens et

collectivités. De tels projets pourraient également voir le jour en presque-île de Crozon – Aulne maritime si des personnes sont intéressées pour y participer, en s'impliquant financièrement via l'achat de parts sociales et en faisant partie intégrante de la gouvernance.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site <https://brestenergiecitoyenne.fr/> ou www.energie-partagee.org

Le diaporama présenté lors de la réunion est disponible sur www.comcom-crozon.bzh.

* Le réseau Taranis fédère les structures d'énergie citoyenne en Bretagne.

ENER'GENCE : ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVEC TINERGIE

Tinergie est le service public de la rénovation énergétique de l'habitat porté par la Communauté de Communes, qui en a confié l'animation à Ener'gence, l'agence énergie climat du pays de Brest. Ener'gence assure ainsi des permanences sur le territoire grâce à un financement de la collectivité. Objectif : apporter des conseils gratuits sur les matériaux, l'isolation, le chauffage, l'énergie renouvelable, les aides financières...

Pour un conseil plus détaillé, n'hésitez pas à amener selon vos interrogations les plans de votre logement, vos factures d'énergie, votre diagnostic de performance énergétique si vous en avez un ou encore votre déclaration d'impôts afin de déterminer les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Vous pouvez aussi contacter les conseillers par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 02 98 33 20 09.

En savoir plus : www.tinergie.fr



Permanences Tinergie (sur rdv) :

Crozon : tous les 3^e vendredis du mois (sauf en août) de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Lieu : Maison de l'emploi (Résidence du Cré) à Crozon

Le Faou : tous les 2^e vendredis du mois (sauf en août) de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Lieu : Antenne de la Communauté de Communes Bureau n°6 – ZA de Quiella – 29590 Le Faou

Tél. pour la prise de rendez-vous : 02 98 33 20 09 (plateforme Tinergie)

À chacun
son bonnet
de bain!



PISCINE

3 BONNES RAISONS DE METTRE UN BONNET À LA PISCINE

Le bonnet de bain, certains le trouvent laid ou peu pratique... Pourtant, nous avons tous intérêt à le porter! On vous explique pourquoi.

1- Pour l'hygiène

Qui, en nageant, aime sentir des cheveux dans ses mains ou sur son visage? Rien que pour éviter ce désagrément, cela vaut la peine de mettre un bonnet de bain.

2- Pour la santé

En réagissant avec le chlore, les matières organiques déposées dans l'eau par les baigneurs forment des chloramines qui se retrouvent dans l'air et peuvent causer des irritations cutanées, oculaires et des voies respiratoires. En emprisonnant les cheveux et les produits capillaires tels que gels, soins et colorations, le bonnet limite les substances indésirables dans l'eau de la piscine!

À noter : pour la même raison, il est important de prendre une douche au savon avant d'entrer sur le bassin.

3- Pour utiliser moins d'eau, moins de produits chimiques et préserver l'environnement

Pour laver les filtres, on utilise de l'eau. Moins il y a de cheveux et particules dans les filtres, moins il faut d'eau pour les nettoyer. De plus, les filtres fonctionnent mieux, ce qui permet de réduire la quantité de chlore pour épurer l'eau. C'est donc aussi moins de produits chimiques agressifs pour votre peau et vos cheveux!

À CHACUN SON BONNET DE BAIN!

Vous êtes inscrit en cours de natation ou en activité? La piscine vous offre un bonnet de bain aux couleurs de Nautil'Ys! N'hésitez pas à le demander à l'accueil.

JACHÈRE FLEURIE

Au printemps 2024, la pelouse de la piscine Nautil'Ys (ainsi que des déchèteries de Camaret et de Rosnoën) a été couverte d'une jachère fleurie.

Achillée millefeuille, bourrache, souci, carotte sauvage, tournesol, marguerite, mauve, mélisse, coquelicot, sauge, thym serpolet, trèfle et de nombreuses autres plantes mellifères ont été semés par l'ESAT de l'Armorique afin d'apporter le gîte et le couvert aux insectes pollinisateurs et ainsi favoriser la biodiversité.

PISCINE NAUTIL'YS : RÉOUVERTURE DE L'ESPACE BALNÉO

L'espace balnéo de la piscine Nautil'Ys a rouvert l'été dernier après plusieurs semaines de fermeture pour cause de travaux. Cet espace dédié à la forme et au bien-être comporte un hammam, un sauna (refait à neuf) et un jacuzzi.

Tarifs :

Entrée individuelle : 4,60 € + Entrée
Carte annuelle 10 entrées : 89,00 €



OPÉRATION SPÉCIALE « ESPACE BALNÉO »

1 entrée « piscine » achetée = 1 entrée « balnéo » offerte (sauna, hammam, jacuzzi)

Sur présentation de ce coupon • Réservé + de 18 ans
Valable jusqu'au 31 mars 2025



Mokofina

© Eric Sneed



Gallowstreet



Stomp Stomp swing band

© Paul Enguehard

PROGRAMMATION DU CENTRE CULTUREL L'AMÉTHYSTE

Vos rendez-vous culturels du centre culturel l'Améthyste. Prenez date!

JANVIER / FÉVRIER

17/01	20h30	Théâtre musical burlesque « Hic! » C ^{ie} Heïdi a Bien Grandi par Jour de Fête
22/01	20h	Conférence « Histoire et généalogie du grand-père des luths : le Oud » , par Samir Aouad
25/01	20h	Concert Musiques du monde « Casablanca » Samir Aouad par les Amis de la musique avec Kaniri Ar Mor
30/01	14h15	Concert classique « Ensemble Avel Breizh » Octuor à vent de l'Orchestre National de Bretagne
01/02	20h	
07/02	20h30	Concert rock « The Silencers » 1 ^{re} partie : La Lucha Libre par Quai Ouest musiques

MARS / AVRIL

01/03	20h30	Concert Brass band Gallowstreet (debout)
Du 12/03 au 14/03		Spectacle petite enfance « Mokofina » C ^{ie} Lagunarte
21/03	18h	Présentation « 25^e Festival du Bout du Monde » , Quai Ouest musiques
29/03	20h30	Soirée Swing « Stomp Stomp » 1 ^{re} partie : Bétel Jazz avec Presqu'île swing
Du 03/04 au 04/04		Théâtre (dès 15 ans) « Le processus » Catherine Verlaquet, Johanny Bert

MAI / JUIN / JUILLET

14/05 - 15/05	15h - 10h	Création jeune public « Alma et le Groumph » par le Collectif N'Ouzon Ket
16/05	20h	
24/05	20h30	Concert rock « High fade » (debout)
07/06	20h30	Humour Haroun « Bonjour quand même »
14/06	20h	Musiques du monde « Soirée Brésil » Concert : Oba Trio 1 ^{re} partie : Ensembles de Kaniri Ar Mor (par Kaniri Ar Mor & Les amis de la musique)
19/06	14h30	Chant choral et danse « Nous sommes le monde de demain » par la chorale du collège Alain de Crozon
20/06	20h	
05/07	20h	Comédie musicale « Retour vers Starmania » par Danse 2000

AGENDA CULTUREL DU TERRITOIRE

L'agenda culturel du territoire de février à août 2025 est sorti! Vous y trouverez les événements organisés **à l'Améthyste et ailleurs sur le territoire**. Disponible dans les lieux culturels, les commerces, les mairies, les offices de tourisme et à la communauté de communes.

En savoir plus : [f](#) [i](#)
ou www.comcom-crozon.bzh
rubrique Centre culturel Améthyste.



FINIS'TRAIL DES CIRCUITS DE COURSE EN PLEINE NATURE

Le trail, activité de course à pied en pleine nature, fait de plus en plus d'adeptes. Un engouement motivé par la quête d'une vie saine et du dépassement de soi, mais aussi par un attrait pour la nature et le slow tourism (tourisme lent).

L'espace Finis'trail® Brest terres océanes, lancé en 2022, compte 26 itinéraires dont 4 sur le territoire de la presqu'île de Crozon - Aulne maritime.

Ces circuits sont tracés dans les massifs forestiers d'Argol et Landévennec et sur les rives de l'Aulne à Pont-de-Buis lès Quimerc'h et Rosnoën. Des secteurs qui offrent un intérieur des terres boisé, des rivières aux rives entretenues et des vallons avec des dénivelés qui plaisent aux amateurs de trail. Ces derniers peuvent y découvrir une variété de paysages forestiers ponctués de panoramas sur la rade de Brest.

La création de cette activité sur les sites naturels situés à l'est contribue également à répartir la fréquentation de manière plus équilibrée sur l'ensemble de notre territoire.

Découvrez les circuits et téléchargez les fichiers GPX sur www.crozon-tourisme.bzh, rubrique Trouver son activité – Randonnée/Vélo/Trail

À noter : il existe plusieurs clubs de course à pied sur notre territoire : Presqu'île de Crozon Jogging club, Gambad à Pont-de-Buis lès Quimerc'h, Les Runner's Faou.

Circuit des Roz Pont-de-Buis lès Quimerc'h

5,9 km - Niveau facile

Circuit le long des sentiers de la rivière Douffine et de l'Aulne maritime, majoritairement dans une ambiance forestière.

Circuit d'Argol

20,1 km – Niveau difficile

Sortie longue sur terrain vallonné, alternant chemins et petites routes à travers la campagne.

Circuit Argol – Landévennec

35,7 km – Niveau très difficile

Au départ des bourgs d'Argol ou de Landévennec, sortie longue, sur des terrains variés et un profil tout en relance, en alternant sentiers de bord de côte et chemins à l'intérieur des terres.

Tour de Landévennec

18,4 km - Niveau difficile

Ce circuit mêlant ambiance forestière et bord de côte est actuellement impraticable sur sa partie sud (entre le 12^e et le 14^e km) en raison des dégâts causés par la tempête Ciaran. Pour connaître la date de sa réouverture, consultez le site internet www.crozon-tourisme.bzh avant d'aller le tester !



Une collecte tous les 15 jours toute l'année.



Les accès aux plateformes de végétaux (ici, celle de Rosnoën) inclus dans la redevance seront limités à 15 par an

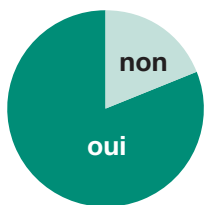
GESTION DES DÉCHETS : 3 PISTES D'ÉCONOMIES SOUMISES AUX HABITANTS

Face à l'augmentation des coûts de gestion des déchets (carburant, énergie, traitement...), une étude et des propositions d'optimisation du service ont été réalisées par le cabinet « Environnement et Solutions ».

L'objectif : éviter une augmentation trop importante de notre redevance incitative (actuellement l'une des plus faibles de Bretagne) en trouvant des pistes d'économies tout en maintenant une bonne qualité de service.

En septembre dernier, 3 propositions ont ainsi été soumises aux habitants via une enquête qui a recueilli plus de 2 000 réponses*. Au vu des résultats positifs, le conseil d'exploitation Prévention et Gestion des Déchets a rendu un avis favorable à ces évolutions.

UN RYTHME DE COLLECTE BI-HEBDOMADAIRE TOUTE L'ANNÉE, Y COMPRIS EN ÉTÉ



81 % des répondants sont favorables à une collecte des ordures ménagères une fois tous les 15 jours et non plus chaque semaine en période estivale. Un résultat cohérent : les bacs sont sortis en moyenne une fois tous

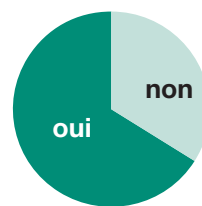
les 15 jours en août et 45 % d'entre eux sont à moitié vides.

Parmi les conditions émises : ajouter des colonnes d'apport volontaire dans certaines communes, surveiller les colonnes pour éviter tout débordement, sensibiliser / lutter contre les dépôts sauvages et le mauvais tri...

➤ Cette proposition sera mise en œuvre à partir de l'été 2025. L'ajout de nouvelles colonnes d'apport

volontaire sera étudié en concertation avec les riverains, et la pose de capteurs indiquant le niveau de remplissage des colonnes sera expérimentée pour 2025.

UN NOMBRE DÉFINI D'ENTRÉES SUR LES PLATEFORMES DES VÉGÉTAUX



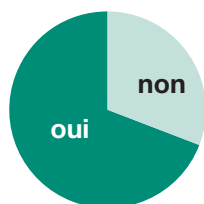
66% des répondants acceptent l'idée d'une limitation du nombre annuel d'entrées sur les plateformes de végétaux des déchèteries inclus dans la redevance incitative. Certaines personnes s'y déclarent même

très favorables, estimant plus écologique d'utiliser les déchets verts au jardin.

Parmi les conditions émises : entre 15 et 20 passages par an ou une diminution progressive, des sensibilisations / formations au paillage, compostage et broyage ou encore la location de broyeurs.

➤ À partir du 1^{er} janvier 2025, 15 passages en plateforme de déchets verts sont inclus dans la redevance incitative, les passages supplémentaires étant facturés 5,50 €. L'objectif à terme est de limiter à 15 le nombre total d'entrées aux déchèteries (tous déchets confondus, y compris végétaux) incluses dans la redevance. Pour y parvenir, des animations et des outils seront proposés aux habitants pour apprendre à gérer les déchets végétaux au jardin.

FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE DE CAMARET UN JOUR SUPPLÉMENTAIRE



Parmi les 569 répondants utilisant la déchèterie de Camaret, 69 % sont favorables à une fermeture un jour supplémentaire. De nombreux répondants proposent que le jour de fermeture soit celui qui est le moins fréquenté et certains

que l'amplitude horaire soit augmentée. D'autres demandes concernent le maintien de l'emploi ou une bonne communication sur les jours et horaires d'ouverture.

➤ À partir du 1^{er} janvier 2025, la déchèterie de Camaret sera fermée le lundi (jour actuellement le moins fréquenté) en plus du mercredi et du dimanche. Le calendrier de collecte ci-dessous rappelle les jours et horaires des 3 déchèteries. Le poste de l'agent ne sera pas impacté, les heures dégagées étant redéployées sur d'autres missions.

*Retrouvez l'intégralité des résultats de l'enquête sur www.comcom-crozon.bzh

ET APRÈS ?

Merci aux habitants ayant pris le temps de nous donner leur avis souvent intéressant et constructif !

Les trois pistes d'économies ainsi validées devraient permettre au service Prévention et Gestion des Déchets de réduire ses coûts et d'éviter une augmentation trop importante de la redevance. Cela n'empêchera pas, cependant, des réajustements de celle-ci en fonction des hausses de tarifs de nos prestataires afin de garder le budget à l'équilibre.

La collecte des déchets une fois tous les 15 jours toute l'année va permettre une réorganisation de l'ensemble des tournées de collecte pour le 1^{er} janvier 2026. Le service va travailler tout au long de l'année 2025 pour rééquilibrer les tournées et optimiser ainsi les moyens humains (chauffeurs et agents de collecte) et techniques (camions).



CALENDRIER DE COLLECTE 2025

Secteur 01 - Ouest

Semaine de collecte

- Déchets recyclables (bac à couvercle jaune)
- Ordures ménagères (bac à couvercle vert)

Jour de collecte (identique à 2024)

■ Lundi ■ Mardi ■ Mercredi ■ Jeudi ■ Vendredi

En cas de doute, consultez la carte des jours de collecte sur www.comcom-crozon.bzh, rubrique Environnement – Déchets

La collecte a lieu normalement les jours fériés, sauf le 25 décembre et le 1er janvier. La collecte du 1er janvier est décalée au 4 janvier et celle du 25 décembre au 27 décembre.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
01	01 - Mercredi	01 - Samedi	01 - Samedi	01 - Mardi	01 - Jeudi	01 - Dimanche	01 - Mardi	01 - Vendredi	01 - Lundi	01 - Mercredi	01 - Samedi	01 - Lundi
	02 - Jeudi	02 - Dimanche	02 - Dimanche	02 - Mercredi	02 - Vendredi	02 - Lundi	02 - Mercredi	02 - Samedi	02 - Mardi	02 - Jeudi	02 - Dimanche	02 - Mardi
	03 - Vendredi	03 - Lundi	03 - Lundi	03 - Jeudi	03 - Samedi	03 - Mardi	03 - Jeudi	03 - Dimanche	03 - Mercredi	03 - Vendredi	03 - Lundi	03 - Mercredi
	04 - Samedi	04 - Mardi	04 - Mardi	04 - Vendredi	04 - Dimanche	04 - Mercredi	04 - Vendredi	04 - Lundi	04 - Jeudi	04 - Samedi	04 - Mardi	04 - Jeudi
	05 - Dimanche	05 - Mercredi	05 - Mercredi	05 - Samedi	05 - Lundi	05 - Jeudi	05 - Samedi	05 - Mardi	05 - Vendredi	05 - Dimanche	05 - Mercredi	05 - Vendredi
02	06 - Lundi	06 - Jeudi	06 - Jeudi	06 - Dimanche	06 - Mardi	06 - Vendredi	06 - Dimanche	06 - Mercredi	06 - Samedi	06 - Lundi	06 - Jeudi	06 - Samedi
	07 - Mardi	07 - Vendredi	07 - Vendredi	07 - Lundi	07 - Mercredi	07 - Samedi	07 - Lundi	07 - Jeudi	07 - Dimanche	07 - Mardi	07 - Vendredi	07 - Dimanche
	08 - Mercredi	08 - Samedi	08 - Samedi	08 - Mardi	08 - Jeudi	08 - Dimanche	08 - Mardi	08 - Vendredi	08 - Lundi	08 - Mercredi	08 - Samedi	08 - Lundi
	09 - Jeudi	09 - Dimanche	09 - Dimanche	09 - Mercredi	09 - Vendredi	09 - Lundi	09 - Mercredi	09 - Samedi	09 - Mardi	09 - Jeudi	09 - Dimanche	09 - Mardi
	10 - Vendredi	10 - Lundi	10 - Lundi	10 - Jeudi	10 - Samedi	10 - Mardi	10 - Jeudi	10 - Dimanche	10 - Mercredi	10 - Vendredi	10 - Lundi	10 - Mercredi
03	11 - Samedi	11 - Mardi	11 - Mardi	11 - Vendredi	11 - Dimanche	11 - Mercredi	11 - Vendredi	11 - Lundi	11 - Jeudi	11 - Samedi	11 - Mardi	11 - Jeudi
	12 - Dimanche	12 - Mercredi	12 - Mercredi	12 - Samedi	12 - Lundi	12 - Jeudi	12 - Samedi	12 - Mardi	12 - Vendredi	12 - Dimanche	12 - Mercredi	12 - Vendredi
	13 - Lundi	13 - Jeudi	13 - Jeudi	13 - Dimanche	13 - Mardi	13 - Vendredi	13 - Dimanche	13 - Mercredi	13 - Samedi	13 - Lundi	13 - Jeudi	13 - Samedi
	14 - Mardi	14 - Vendredi	14 - Vendredi	14 - Lundi	14 - Mercredi	14 - Samedi	14 - Lundi	14 - Jeudi	14 - Dimanche	14 - Mardi	14 - Vendredi	14 - Dimanche
	15 - Mercredi	15 - Samedi	15 - Samedi	15 - Mardi	15 - Jeudi	15 - Dimanche	15 - Mardi	15 - Vendredi	15 - Lundi	15 - Mercredi	15 - Samedi	15 - Lundi
04	16 - Jeudi	16 - Dimanche	16 - Dimanche	16 - Mercredi	16 - Vendredi	16 - Lundi	16 - Mercredi	16 - Samedi	16 - Mardi	16 - Jeudi	16 - Dimanche	16 - Mardi
	17 - Vendredi	17 - Lundi	17 - Lundi	17 - Jeudi	17 - Samedi	17 - Mardi	17 - Jeudi	17 - Dimanche	17 - Mercredi	17 - Vendredi	17 - Lundi	17 - Mercredi
	18 - Samedi	18 - Mardi	18 - Mardi	18 - Vendredi	18 - Dimanche	18 - Mercredi	18 - Vendredi	18 - Lundi	18 - Jeudi	18 - Samedi	18 - Mardi	18 - Jeudi
	19 - Dimanche	19 - Mercredi	19 - Mercredi	19 - Samedi	19 - Lundi	19 - Jeudi	19 - Samedi	19 - Mardi	19 - Vendredi	19 - Dimanche	19 - Mercredi	19 - Vendredi
	20 - Lundi	20 - Jeudi	20 - Jeudi	20 - Dimanche	20 - Mardi	20 - Vendredi	20 - Dimanche	20 - Mercredi	20 - Samedi	20 - Lundi	20 - Jeudi	20 - Samedi
05	21 - Mardi	21 - Vendredi	21 - Vendredi	21 - Lundi	21 - Mercredi	21 - Samedi	21 - Lundi	21 - Jeudi	21 - Dimanche	21 - Mardi	21 - Vendredi	21 - Dimanche
	22 - Mercredi	22 - Samedi	22 - Samedi	22 - Mardi	22 - Jeudi	22 - Dimanche	22 - Mardi	22 - Vendredi	22 - Lundi	22 - Mercredi	22 - Samedi	22 - Lundi
	23 - Jeudi	23 - Dimanche	23 - Dimanche	23 - Mercredi	23 - Vendredi	23 - Lundi	23 - Mercredi	23 - Samedi	23 - Mardi	23 - Jeudi	23 - Dimanche	23 - Mardi
	24 - Vendredi	24 - Lundi	24 - Lundi	24 - Jeudi	24 - Samedi	24 - Mardi	24 - Jeudi	24 - Dimanche	24 - Mercredi	24 - Vendredi	24 - Lundi	24 - Mercredi
	25 - Samedi	25 - Mardi	25 - Mardi	25 - Vendredi	25 - Dimanche	25 - Mercredi	25 - Vendredi	25 - Lundi	25 - Jeudi	25 - Samedi	25 - Mardi	25 - Jeudi
06	26 - Dimanche	26 - Mercredi	26 - Mercredi	26 - Samedi	26 - Lundi	26 - Jeudi	26 - Samedi	26 - Mardi	26 - Vendredi	26 - Dimanche	26 - Mercredi	26 - Vendredi
	27 - Lundi	27 - Jeudi	27 - Jeudi	27 - Dimanche	27 - Mardi	27 - Vendredi	27 - Dimanche	27 - Mercredi	27 - Samedi	27 - Lundi	27 - Jeudi	27 - Samedi
	28 - Mardi	28 - Vendredi	28 - Vendredi	28 - Lundi	28 - Mercredi	28 - Samedi	28 - Lundi	28 - Jeudi	28 - Dimanche	28 - Mardi	28 - Vendredi	28 - Dimanche
	29 - Mercredi		29 - Samedi	29 - Mardi	29 - Jeudi	29 - Dimanche	29 - Mardi	29 - Vendredi	29 - Lundi	29 - Mercredi	29 - Samedi	29 - Lundi
	30 - Jeudi		30 - Dimanche	30 - Mercredi	30 - Vendredi	30 - Lundi	30 - Mercredi	30 - Samedi	30 - Mardi	30 - Jeudi	30 - Dimanche	30 - Mardi
07	31 - Vendredi		31 - Lundi		31 - Samedi		31 - Jeudi	31 - Dimanche		31 - Vendredi		31 - Mercredi

Tél. 02 98 16 02 51 - www.comcom-crozon.bzh

DÉCHÈTERIES Horaires d'accès

	du 01/10 au 31/03	du 01/04 au 30/09	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche Jours fériés**
Kerdanvez - Crozon	9h-11h45* et 13h30-16h45*	9h-11h45* et 13h30-17h45*							
Navarro - Camaret			fermé		fermé				
Kerguelen - Rosnoën				fermé		fermé			

* fermeture de la déchèterie
15 mn après l'horaire indiqué
**y compris le lundi de Pentecôte

ANNUAIRE RÉPAR'ACTEURS

Véritable maillon de l'économie circulaire, la réparation participe également à la réduction de nos déchets. Les artisans de la marque Répar'acteurs ont vocation à faire revivre les objets endommagés, économiser les ressources naturelles et augmenter la durée de vie des objets.

Vous avez un objet à faire réparer ? Trouvez sur cet annuaire les artisans de notre territoire prêt à réparer vos objets dans plus de 12 catégories de produits : <https://www.artisanat.fr/annuaire-repar-acteurs>

Vous êtes artisan réparateur ? Rejoignez le réseau « Répar'acteurs » ! Pour en savoir plus : <https://www.cma-bretagne.fr/devenir-reparateurs/>



Et aussi :

Pour connaître les artisans labellisés **QualiRépar** qui peuvent vous faire bénéficier du **bonus réparation** (entre 15 et 60 €) :

<https://www.ecosystem.eco/reparer/> (produits électriques et électroniques)

<https://www.media-kit.org/reparateurs-refashion/> (textiles et chaussures).

À noter : la liste des produits éligibles évolue régulièrement.

En savoir plus : www.economie.gouv.fr/particuliers/bonus-reparation-comment-ca-marche

Vous vous demandez quoi faire de vos objets / déchets ? Le site de l'Ademe

<https://quefairedemesdechets.ademe.fr/> vous propose différentes solutions autour de chez vous pour réparer, donner (à la Recyclerie de la Presqu'île notamment), louer, vendre, déposer en point de collecte... Pratique !



CALENDRIER DE COLLECTE 2025

Secteur 02 - Est



Semaine de collecte

Jour de collecte (identique à 2024)

- Déchets recyclables (bac à couvercle jaune)
- Ordures ménagères (bac à couvercle vert)

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

En cas de doute, consultez la carte des jours de collecte sur www.comcom-crozon.bzh, rubrique Environnement – Déchets

La collecte a lieu normalement les jours fériés, sauf le 25 décembre et le 1er janvier. La collecte du 1er janvier est décalée au 4 janvier et celle du 25 décembre au 27 décembre.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
01	01 - Mercredi	01 - Samedi	01 - Samedi	01 - Mardi	01 - Jeudi	01 - Dimanche	01 - Mardi	01 - Vendredi	01 - Lundi	01 - Mercredi	01 - Samedi	01 - Lundi
02	02 - Jeudi	02 - Dimanche	02 - Dimanche	02 - Mercredi	02 - Vendredi	02 - Lundi	02 - Mercredi	02 - Samedi	02 - Mardi	02 - Jeudi	02 - Dimanche	02 - Mardi
03	03 - Vendredi	03 - Lundi	03 - Lundi	03 - Jeudi	03 - Samedi	03 - Mardi	03 - Jeudi	03 - Dimanche	03 - Mercredi	03 - Vendredi	03 - Lundi	03 - Mercredi
04	04 - Samedi	04 - Mardi	04 - Mardi	04 - Vendredi	04 - Dimanche	04 - Mercredi	04 - Vendredi	04 - Lundi	04 - Jeudi	04 - Samedi	04 - Mardi	04 - Jeudi
05	05 - Dimanche	05 - Mercredi	05 - Mercredi	05 - Samedi	05 - Lundi	05 - Jeudi	05 - Samedi	05 - Mardi	05 - Vendredi	05 - Dimanche	05 - Mercredi	05 - Vendredi
06	06 - Lundi	06 - Jeudi	06 - Jeudi	06 - Dimanche	06 - Mardi	06 - Vendredi	06 - Dimanche	06 - Mercredi	06 - Lundi	06 - Mercredi	06 - Samedi	06 - Samedi
07	07 - Mardi	07 - Vendredi	07 - Vendredi	07 - Lundi	07 - Mercredi	07 - Samedi	07 - Lundi	07 - Jeudi	07 - Dimanche	07 - Mardi	07 - Vendredi	07 - Dimanche
08	08 - Mercredi	08 - Samedi	08 - Samedi	08 - Mardi	08 - Jeudi	08 - Dimanche	08 - Mardi	08 - Vendredi	08 - Lundi	08 - Mercredi	08 - Samedi	08 - Lundi
09	09 - Jeudi	09 - Dimanche	09 - Dimanche	09 - Mercredi	09 - Vendredi	09 - Lundi	09 - Mercredi	09 - Samedi	09 - Mardi	09 - Jeudi	09 - Dimanche	09 - Mardi
10	10 - Vendredi	10 - Lundi	10 - Lundi	10 - Jeudi	10 - Samedi	10 - Mardi	10 - Jeudi	10 - Dimanche	10 - Mercredi	10 - Vendredi	10 - Lundi	10 - Mercredi
11	11 - Samedi	11 - Mardi	11 - Mardi	11 - Vendredi	11 - Dimanche	11 - Mercredi	11 - Vendredi	11 - Lundi	11 - Jeudi	11 - Samedi	11 - Mardi	11 - Jeudi
12	12 - Dimanche	12 - Mercredi	12 - Mercredi	12 - Samedi	12 - Lundi	12 - Jeudi	12 - Samedi	12 - Mardi	12 - Vendredi	12 - Dimanche	12 - Mercredi	12 - Vendredi
13	13 - Lundi	13 - Jeudi	13 - Jeudi	13 - Dimanche	13 - Mardi	13 - Vendredi	13 - Dimanche	13 - Mercredi	13 - Samedi	13 - Lundi	13 - Jeudi	13 - Samedi
14	14 - Mardi	14 - Vendredi	14 - Vendredi	14 - Lundi	14 - Mercredi	14 - Samedi	14 - Lundi	14 - Jeudi	14 - Dimanche	14 - Mardi	14 - Vendredi	14 - Dimanche
15	15 - Mercredi	15 - Samedi	15 - Samedi	15 - Mardi	15 - Jeudi	15 - Dimanche	15 - Mardi	15 - Vendredi	15 - Lundi	15 - Mercredi	15 - Samedi	15 - Lundi
16	16 - Jeudi	16 - Dimanche	16 - Dimanche	16 - Mercredi	16 - Vendredi	16 - Lundi	16 - Mercredi	16 - Samedi	16 - Mardi	16 - Jeudi	16 - Dimanche	16 - Mardi
17	17 - Vendredi	17 - Lundi	17 - Lundi	17 - Jeudi	17 - Samedi	17 - Mardi	17 - Jeudi	17 - Dimanche	17 - Mercredi	17 - Vendredi	17 - Lundi	17 - Mercredi
18	18 - Samedi	18 - Mardi	18 - Mardi	18 - Vendredi	18 - Dimanche	18 - Mercredi	18 - Vendredi	18 - Lundi	18 - Jeudi	18 - Samedi	18 - Mardi	18 - Jeudi
19	19 - Dimanche	19 - Mercredi	19 - Mercredi	19 - Samedi	19 - Lundi	19 - Jeudi	19 - Samedi	19 - Mardi	19 - Vendredi	19 - Dimanche	19 - Mercredi	19 - Vendredi
20	20 - Lundi	20 - Jeudi	20 - Jeudi	20 - Dimanche	20 - Mardi	20 - Vendredi	20 - Dimanche	20 - Mercredi	20 - Samedi	20 - Lundi	20 - Jeudi	20 - Samedi
21	21 - Mardi	21 - Vendredi	21 - Vendredi	21 - Lundi	21 - Mercredi	21 - Samedi	21 - Lundi	21 - Jeudi	21 - Dimanche	21 - Mardi	21 - Vendredi	21 - Dimanche
22	22 - Mercredi	22 - Samedi	22 - Samedi	22 - Mardi	22 - Jeudi	22 - Dimanche	22 - Mardi	22 - Vendredi	22 - Lundi	22 - Mercredi	22 - Samedi	22 - Lundi
23	23 - Jeudi	23 - Dimanche	23 - Dimanche	23 - Mercredi	23 - Vendredi	23 - Lundi	23 - Mercredi	23 - Samedi	23 - Mardi	23 - Jeudi	23 - Dimanche	23 - Mardi
24	24 - Vendredi	24 - Lundi	24 - Lundi	24 - Jeudi	24 - Samedi	24 - Mardi	24 - Jeudi	24 - Dimanche	24 - Mercredi	24 - Vendredi	24 - Lundi	24 - Mercredi
25	25 - Samedi	25 - Mardi	25 - Mardi	25 - Vendredi	25 - Dimanche	25 - Mercredi	25 - Vendredi	25 - Lundi	25 - Jeudi	25 - Samedi	25 - Mardi	25 - Jeudi
26	26 - Dimanche	26 - Mercredi	26 - Mercredi	26 - Samedi	26 - Lundi	26 - Jeudi	26 - Samedi	26 - Mardi	26 - Vendredi	26 - Dimanche	26 - Mercredi	26 - Vendredi
27	27 - Lundi	27 - Jeudi	27 - Jeudi	27 - Dimanche	27 - Mardi	27 - Vendredi	27 - Dimanche	27 - Mercredi	27 - Samedi	27 - Lundi	27 - Jeudi	27 - Samedi
28	28 - Mardi	28 - Vendredi	28 - Vendredi	28 - Lundi	28 - Mercredi	28 - Samedi	28 - Lundi	28 - Jeudi	28 - Dimanche	28 - Mardi	28 - Vendredi	28 - Dimanche
29	29 - Mercredi	29 - Samedi	29 - Samedi	29 - Mardi	29 - Jeudi	29 - Dimanche	29 - Mardi	29 - Vendredi	29 - Lundi	29 - Mercredi	29 - Samedi	29 - Lundi
30	30 - Jeudi	30 - Dimanche	30 - Dimanche	30 - Mercredi	30 - Vendredi	30 - Lundi	30 - Mercredi	30 - Samedi	30 - Mardi	30 - Jeudi	30 - Dimanche	30 - Mardi
31	31 - Vendredi	31 - Lundi	31 - Lundi	31 - Samedi	31 - Mardi	31 - Vendredi	31 - Lundi	31 - Jeudi	31 - Dimanche	31 - Mercredi	31 - Samedi	31 - Mercredi

Tél. 02 98 16 02 51 - www.comcom-crozon.bzh

	du 01/10 au 31/03	du 01/04 au 30/09	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche Jours fériés**
Kerdanvez - Crozon	9h-11h45*	9h-11h45*							
Navarro - Camaret	et	et	fermé		fermé				
Kerguelen - Rosnoën	13h30-16h45*	13h30-17h45*		fermé		fermé			



Découverte d'un bassin versant.



Visite de la station d'épuration de Rosnoën.

DES ANIMATIONS SCOLAIRES SUR LE THÈME DE L'EAU

Dans le cadre du plan de prévention eau / assainissement, la chargée de prévention de la Communauté de Communes propose des animations aux écoles du territoire.

En 2024, 177 élèves de la maternelle au CM2 ont bénéficié d'interventions sur les enjeux de l'eau au sein des écoles Louise Michel (Camaret), Sainte Anne, Jean Jaurès, Saint Fiacre, Morgat, Tal ar Groas (Crozon) et Francis Mazé (Roscanvel).

Au programme : animations en classe sur le petit cycle de l'eau pour connaître le parcours de notre eau et les méthodes pour la rendre potable, visite de l'usine de production de Poraon afin de découvrir les étapes de traitement de l'eau, visite de la station d'épuration de Rosnoën pour comprendre le processus de traitement des eaux usées (en

partenariat avec la SPL* Eau du Ponant), ou encore sortie découverte sur le cours d'eau de l'Aber pour appréhender la notion de bassin versant et s'initier à la biodiversité (en partenariat avec l'EPAB**).

Vous êtes enseignant sur le territoire et vous souhaiteriez réaliser des animations sur les thématiques de l'eau, l'alimentation et la gestion des déchets ? Consultez le guide des animations scolaires proposées par les services communautaires sur www.comcom-crozon.bzh

* Société Publique Locale

**Établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez

GESTION DES DÉCHETS VERTS : LES PROFESSIONNELS S'IMPLIQUENT

DÉCHETS

Les apports des professionnels représentent la moitié de la quantité totale de végétaux gérés par les déchèteries du territoire. Les paysagistes professionnels et les agents des services techniques municipaux étaient invités à la Communauté de Communes, le 8 octobre dernier, pour une journée sur la réduction des déchets verts.

Après une matinée d'échanges en salle, l'après-midi a été consacré à des démonstrations de différentes techniques de gestion sur place des déchets verts, animées par la Maison de l'Agriculture Biologique de Daoulas sur le site de la déchèterie de Kerdanvez.

Une vingtaine de gestionnaires de jardins et d'espaces verts ont ainsi pu se rencontrer, échanger et découvrir comment gérer sur place les végétaux (broyage, compostage, paillage...).

L'objectif du service Prévention et Gestion des Déchets est d'impliquer tout le monde pour arriver

à réduire la quantité de déchets verts acheminés dans les déchèteries du territoire. Les paysagistes sont également un relais précieux des bonnes pratiques auprès de leurs clients.

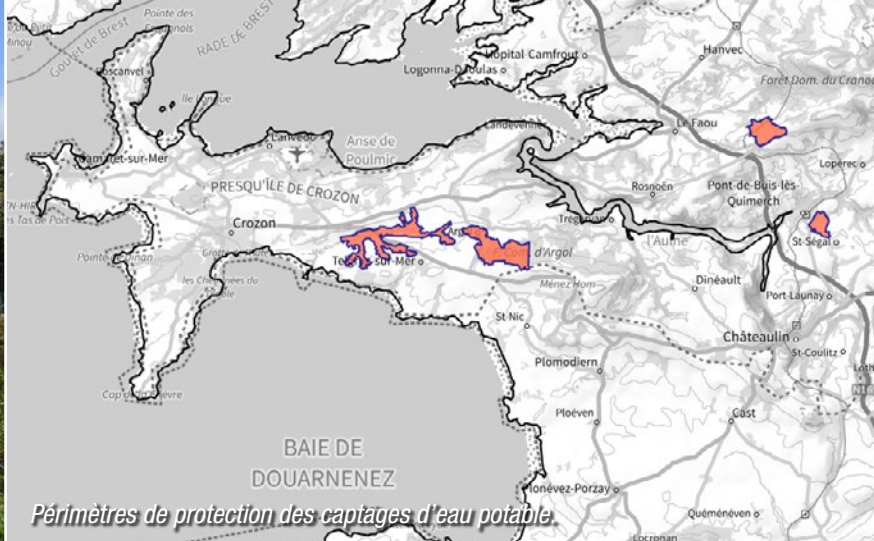
À noter : les animations à destination des habitants vont se poursuivre en 2025. Les dates seront communiquées dans la presse locale, sur le site internet www.comcom-crozon.bzh, l'application pour smartphone IntraMuros et la page Facebook de la Communauté de Communes.



Journée « pros » sur la réduction des déchets verts.



Usine de production d'eau potable de Poraon à Crozon.



PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

J'HABITE SUR UNE ZONE DE CAPTAGE D'EAU POTABLE, JE PRÉSERVE SA QUALITÉ!

L'eau potable peut devenir impropre à la consommation ou difficile à traiter en cas de pollution : déversement d'hydrocarbures, fuite de cuve à fioul... Pour limiter les risques, des périmètres de protection sont établis autour des captages mais également autour des usines de production d'eau potable. Ces périmètres sont délimités par arrêtés préfectoraux.

Sur notre territoire, quatre zones de captage sont concernées : la rivière de l'Aber à Crozon et les captages souterrains d'Argol, du Pouldu et de Goastallan à Pont-de-Buis lès Quimerc'h.

Pour chaque captage est défini :

- Un périmètre de protection immédiate où seules les activités du service de l'eau sont autorisées,
- Deux périmètres de protection rapprochée où des contraintes plus ou moins strictes en fonction de la proximité avec le captage sont imposées en matière d'urbanisme, d'activités agricoles, industrielles et artisanales, de loisirs et de travaux.

Les restrictions peuvent inclure la mise aux normes des installations d'assainissement ou des cuves à fioul, interdire le déboisement, le caravanning... Pour plus d'informations, consultez les arrêtés préfectoraux sur le site www.comcom-crozon.bzh.

Chaque goutte d'eau ou de polluant tombant dans ces périmètres peut atteindre le captage, d'où l'importance de protéger cette ressource. À votre échelle, vous pouvez y contribuer en respectant les interdictions suivantes :

- Ne pas déposer d'ordures ménagères,
- Ne pas déverser de produits chimiques (peintures, produits d'entretien) dans la nature ou les jardins,
- Ne pas laver vos véhicules à domicile,
- Ne pas utiliser de désherbants chimiques,
- Ne pas combler ou drainer les sols sans autorisation préalable,
- Ne pas supprimer les haies, talus et bois, respecter les zones humides.

En adoptant ces gestes, vous aidez à préserver l'eau potable et à protéger notre environnement. Ensemble, préservons cette ressource précieuse!

ASSAINISSEMENT COLLECTIF UNE GESTION DIRECTE SUR LES DIX COMMUNES

La compétence « assainissement collectif » a été transférée le 1^{er} janvier 2024 à la Communauté de Communes. Au 31 décembre 2024, les contrats confiant à l'entreprise SAUR la gestion du service ou l'exploitation des infrastructures dans certaines communes (Crozon, Camaret, Lanvéoc, Le Faou, Roscanvel et Telgruc) ont pris fin.

L'ensemble du territoire est donc désormais géré en régie par la Communauté de Communes en s'appuyant sur des prestataires pour l'exploitation des stations d'épuration et des réseaux d'eaux usées (Eau du Ponant) et le contrôle des raccordements au réseau.

Contact : 02 98 27 06 16
contact-assainissement@comcom-crozon.bzh



Le 9 juillet 2024, un événement a rassemblé 150 personnes pour marquer le lancement des travaux de l'abattoir.



Les travaux de construction de l'abattoir ont commencé.

ABATTOIR DU FAOU LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Les travaux de construction du nouvel abattoir au Faou ont démarré en juin 2024 sur un terrain situé au nord de la ZA de Kiella, au bord de la voie express.

Le chantier durera 18 mois, et sera suivi du transfert de la production de l'abattoir actuel vers le nouvel outil qui devrait être pleinement opérationnel en 2026.

Le coût du projet est aujourd'hui de 14,2 millions d'euros. Il est financé par un emprunt de 6 M €, des subventions de 5 M € venant de l'État (3,2 M €), de la Région et du Département (1 M € chacun), une

participation des autres intercommunalités du Finistère de 2,8 M € au total et du syndicat actuel de l'abattoir de 500 000 €.

La constitution d'un syndicat mixte ouvert avec certains EPCI*, destiné à construire et gérer l'équipement et suivre la future délégation de service public, se concrétise.

À noter : Le bâtiment sera performant énergétiquement et équipé de panneaux photovoltaïques de 132 kWc ainsi que d'un système de récupération de la chaleur de ses chambres froides.

**Établissement Public de Coopération Intercommunale*

PASS COMMERCE ET ARTISANAT DYNAMISER LES CENTRES-BOURGS

Le Pass Commerce Artisanat, créé en 2019, est une subvention de 6 000 € maximum accordée par la Communauté de communes et la Région Bretagne aux petites entreprises commerciales et artisanales dans les centres bourgs et centres des villages des dix communes. Cette aide vise à lutter contre la désertification commerciale et dynamiser l'offre de services de proximité.

Depuis 2020, 65 financements d'un montant total de 307 000 € (dont 182 477 € de la Communauté de Communes et 124 528 € de la Région) ont été accordés pour des investissements de type agencement, mobilier, équipements, enseigne...

Les bénéficiaires relèvent de différents secteurs d'activité et exercent sur l'ensemble du territoire. Parmi eux se trouvent des professionnels très divers, à l'image du tissu économique de nos bourgs : artisan boulanger, brasseur, restaurateur, libraire, boucher-charcutier, coiffeur, esthéticienne, cafetier...

Le 15 octobre dernier, les élus sont allés à la rencontre des bénéficiaires situés au centre-bourg

de Crozon : La Cabane (décoration d'intérieur), Maison Bannier (épicerie fine), Telec'home (services en télécommunication et informatique) et Ce-Vapot (cigarettes électroniques et produits associés, bar).

En savoir plus : Communauté de Communes
Tél. 02 98 27 24 76

Crozon, Pont-de-Buis lès Quimerc'h et Le Faou :
contacter Tiphaine Gicquel, cheffe de projet Petites Villes de Demain

Autres communes : contacter Loreena Thetiot, chargée de mission Animation et développement économique





Visite de ferme

DÉFI « BIEN DANS MON ASSIETTE » QUEL BILAN ?

Dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT), la Communauté de communes a lancé la première édition du défi « Bien dans mon assiette ! », en collaboration avec le Centre social Ulamir, le CCAS de Crozon, l'association La Soupape et la Maison de l'Agriculture Biologique du Finistère.

L'objectif ? Augmenter sa consommation de produits bio et locaux sans augmenter son budget, tout en se faisant plaisir !

D'octobre 2023 à juin 2024, les 25 foyers (soit 44 adultes et 13 enfants) inscrits ont participé à des mini-défis (transformer un plat traditionnel en version végétarienne, cuisiner des épiluchures pour ne rien jeter...), à un groupe d'échanges de recettes et astuces, ainsi qu'à plusieurs ateliers :

- **Visites de fermes bio** : Ferme de Kéralait (produits laitiers) à Crozon, Ferme des p'tites vaches (viande de veau et bœuf, glaces) à Crozon, Ferme de Penn ar Menez (fromages, produits laitiers et œufs) à Pont-de-Buis lès Quimerc'h, Jardins de Ti Raden (légumes, aromatiques, petits fruits et œufs) à Pont-de-Buis lès Quimerc'h et Ferme de Ty an Digor (fromages, crèmerie et pains) à Crozon
- **Conférence nutrition** par la diététicienne Séverine Doué
- **Ateliers cuisine** avec Sarah Valentin pour apprendre des recettes simples à base de produits du territoire et l'association Aux Goûts du Jour pour découvrir et valoriser les produits de la mer, notamment les algues
- **Atelier sur la cueillette** de plantes comestibles avec Aurélie Marques (La Zone de l'Estran).

IDÉE RECETTE VELOUTÉ DE CAROTTES

PROPOSÉE PAR JENNIFER — Pour 4 pers.



- Faire revenir 1 oignon, cuire à l'eau 200 g de carottes coupées en rondelles
- Fouetter 100 g de fromage frais et 35 cl de crème liquide
- Égoutter les carottes et garder l'eau de cuisson
- Mixer les oignons et les carottes avec un peu d'eau de cuisson, le fromage et la crème, quelques pincées de curcuma, sel et poivre. La consistance doit être veloutée. Possibilité d'ajouter des noisettes concassées et des croûtons faits maison avec un reste de pain dur.

Les achats des participants ont été saisis à deux reprises, afin de comparer l'évolution de leur consommation de l'entrée dans le défi à la clôture. Les résultats ? Une diminution de 0,23 € du coût repas par personne, une augmentation de 16 % de la consommation de produits bio locaux (passant de 36 % à 50 %) et de 4 % des achats en circuits courts (passant de 15 % à 19 %) !

Découvrez la vidéo des produits locaux en Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime !



Retrouvez les producteurs locaux en vente directe près de chez vous sur la carte interactive de la Communauté de communes – Rubrique Économie et Emploi – Vos artisans, commerçants et producteurs locaux



SEMAINES BLEUES

VOYAGE AUTOUR DU MONDE ET À TRAVERS LES ÂGES

Les Semaines Bleues ont pour but de valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels. Pendant tout le mois d'octobre dernier, de nombreux événements ont généré dynamisme, solidarité et moments de partage sur notre territoire.

Le programme, coordonné par l'Ulamir et le CLIC*, a été élaboré de manière partenariale par les associations, les communes, les établissements accueillant des personnes âgées, des écoles (Camaret, Roscanvel, Rosnoën, Telgruc), le collège Alain...

Cette organisation à l'échelle du territoire a permis une ouverture et des rencontres entre les habitants des différentes communes. Au total, environ 500 personnes, seniors, enfants et jeunes ont participé aux animations.



Le club de l'Amitié et les enfants de l'école de Telgruc ont partagé une dictée, des jeux de société ainsi qu'une promenade.



Résidents et enfants du centre de loisirs se sont retrouvés à la résidence Espace et Vie de Crozon pour un après-midi « goûter et jeux bretons » avec Kaz'Heol Games.



Le café joyeux : des personnes âgées et handicapées ont rejoint une quarantaine d'écoliers et les bénévoles de la bibliothèque pour un après-midi lecture, jeux et goûter à la salle des fêtes de Roscanvel.



*Une cinquantaine de danseurs, seniors et jeunes, ont accordé leurs pas lors de la **boum bleue** à la salle polyvalente de Rosnoën.*



À l'espace Ty Buhez du centre hospitalier, un public nombreux a assisté dans la bonne humeur au désormais traditionnel défilé de mode sur le thème du voyage.



*Gros succès pour la **dictée intergénérationnelle** à Camaret, Crozon, Rosnoën et Telgruc : 60 personnes sont venues tester leur orthographe en toute complicité.*



*Le **karaoké intergénérationnel** animé par Lanvo Jeunes et la radio Frétoise a permis à chacun de pousser la chansonnette ; les résidents des Papillons Blancs y ont montré l'étendue de leur talent !*

Il y avait aussi : Une lettre, un sourire avec l'ADMR et le collège Alain de Crozon ; Exposition sur les olympiades inter-structures (EHPAD de Camaret, Crozon et Plomodiern et résidence Espace et Vie) ; Fabrication de manchons sensoriels avec les tricoteuses de l'Ulamir ; Gym douce sur chaise à Landévennec avec Anne-Isabelle Guillou

* Centre Local d'Information et de Coordination



Prévention à la vie affective et sexuelle.



Formation « Appel à projets ».

GUID'ASSO

L'ULAMIR AIDE LES ASSOCIATIONS DANS LEURS DÉMARCHES

Créer, gérer et faire vivre une association peut s'avérer complexe : statuts, gouvernance, comptabilité, emploi de salariés, organisation d'événements...

Pour aider, conseiller et accompagner gratuitement les bénévoles et salariés associatifs du territoire, le centre social Ulamir est labellisé « Guid'Asso informateur » depuis l'année dernière. Marion Malyszka et Philippe Cavalec ont été formés à cet effet, et si la problématique dépasse leurs possibilités ou leurs compétences, ils orientent vers le « Guid'Asso généraliste » : Familles rurales du Pays de Brest.

Des formations sont également proposées par le réseau Guid'Asso, pour lesquelles l'Ulamir propose du covoiturage grâce à son minibus ; le centre social souhaite aussi développer des temps de rencontre et d'échanges entre associations, par exemple pour réfléchir à la possibilité de mutualiser l'embauche de salariés.

Bénévole, créateur ou gestionnaire d'association, vous avez une question sur la vie associative, vous recherchez un service, une expertise à proximité ? N'hésitez pas à contacter l'Ulamir et prendre rendez-vous au 02 98 27 01 68 ou par e-mail contact@ulamir.fr

Le centre social est également ouvert aux associations le mardi matin de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 18h.

En savoir plus :

<https://www.associations.gouv.fr/guid-asso.html>

Youtube : GUID'ASSO



Guid'Asso
Information

L'ULAMIR DÉMÉNAGE

Le centre social Ulamir quitte la résidence du Cré pour emménager dans les anciens locaux du Trésor Public, situés 22 rue Yves Le Gallo à Crozon et propriété de la mairie. Le loyer de 2000 € par mois est pris en charge par la Communauté de Communes. L'Ulamir peut ainsi assurer pleinement sa mission de centre social en accueillant les habitants dans un véritable lieu de vie de 230 m² : accueil, espace de convivialité, salles d'activité, espace cuisine...

PRÉVENTION VIE SEXUELLE ET AFFECTIVE

Chaque année, une démarche de prévention à la Vie Affective et Sexuelle (VAS) est menée auprès des élèves de 4e du territoire. Ce projet est coordonné par le centre social Ulamir et animé par différents partenaires, avec le soutien de la Communauté de communes.

Pendant 10 jours, 4 ou 5 animateurs accueillent les classes sur une demi-journée pour un temps de découverte. De nombreux thèmes sont abordés : IST, contraception, consentement, menstruation, identités de genre, relations amoureuses et amicales... En mai 2024, 250 jeunes des trois collèges ont été

sensibilisés et une trentaine de professionnels ont pris part aux animations organisées à l'espace Ty Buhez (RDC du centre hospitalier de Crozon) et au sein du collège de Pont-de-Buis lès Quimerc'h. Le projet continue de rencontrer un franc succès tant auprès des jeunes que des partenaires (collèges, infirmières scolaires, soignants, animateurs jeunesse, mission locale...).

Pour l'année 2025, le projet continue et s'étoffe : il inclura un volet parentalité et une ouverture vers de nouveaux publics. Affaire à suivre...

Les élus et les partenaires du comité de pilotage de clôture ECLAT réunis au tiers-lieu Ty-Buhez à Crozon.

ECLAT : DES ACTIONS EN FAVEUR DES SENIORS

Dans le cadre de la démarche ECLAT*, qui avait pour objectif d'améliorer les conditions de vie des aînés, quatre projets ont bénéficié d'un financement par la Carsat** Bretagne pour un montant total de 190 000 €.

Après une phase opérationnelle qui s'est étendue d'octobre 2022 à octobre 2024, l'heure est à présent au bilan.

Tiss'âges



L'association AILES*** et le centre social Ulamir animent ce dispositif de cohabitation intergénérationnelle visant à rompre l'isolement des plus de 60 ans. Le principe : un senior accueille un jeune étudiant ou salarié, en échange – ou pas – de menus services. Malgré une demande de la part de jeunes, les seniors ont hésité à se lancer. Un binôme s'est néanmoins formé à Telgruc-sur-mer.

En savoir plus :

Tél. : 02 98 44 45 18

Courriel : tissages@ailles29.org



Ti-Buhez



La « maison de vie » est un tiers-lieu créé au sein du centre hospitalier de Crozon, ouvert aux personnes âgées isolées vivant sur le territoire. Une trentaine d'activités et interventions différentes sont organisées en partenariat avec différents acteurs locaux (associations, centre social, écoles). La dotation de la Carsat a permis l'acquisition de matériel et de mobilier pour équiper ce tiers-lieu.



Les tournées de l'autonomie de Soliha****



Grâce à un camping-car spécialement aménagé, des tournées ont été réalisées dans les 10 communes afin de sensibiliser à l'adaptation des logements. Les habitants intéressés ont pu bénéficier d'informations et de conseils d'un ergothérapeute et d'un conseiller habitat sur les aides techniques, les accessoires innovants facilitant le maintien à domicile, les aides financières...

Association La Soupape



L'objectif de La Soupape et de ses partenaires (Ulamir, la Balise...) est de favoriser le mieux-être des seniors, en particulier les plus vulnérables et leurs aidants, grâce à des temps de rencontre, d'information et d'entraide : « Samedi info-Parkinson », « Aidants / aidés autour d'un café », permanences à Camaret, journées de rencontres... Ces moments répondent à une réelle attente pour développer le lien social et soutenir les personnes en situation de fragilité. Les participants témoignent que ces temps de partage revêtent une grande importance pour eux. C'est une bulle d'air dans leur quotidien.

En savoir plus : www.lasoupape.org

* Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie sur les Territoires

** Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

*** Association d'Iroise pour le Logement, l'Emploi et les Solidarités

**** Solidaires pour l'habitat



Mickaël Kernéis président de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime, Annaïk Laouanan chargée de mission santé au Pôle métropolitain du pays de Brest, Véronique Leblond tabacologue au CHU de Brest, Elisabeth Peretti directrice du Centre Hospitalier de Crozon, Aurélie Cabon coordinatrice de France Services - Maison de l'Emploi et chargée du suivi du CLS (contrat local de santé) sur le territoire, Catherine Coquil coordinatrice du pôle de santé de l'Aulne maritime, Emilie Bohic coordinatrice de la CPTS du Bout du Monde.

TABAC ET AUTRES ADDICTIONS DES CONSULTATIONS GRATUITES



Le « Mois sans tabac » ne se limite plus au mois de novembre : des consultations gratuites avec des addictologues sont proposées tout au long de l'année, sans que les habitants aient à se déplacer à Brest ou Quimper.

Ces consultations autour du tabac et des autres addictions permettent un accompagnement adapté aux besoins de chacun (faire le point, réduire ou arrêter sa consommation), être écouté, soutenu, sans jugement ni culpabilisation. Des moyens, des astuces et des traitements d'aide à l'arrêt sont apportés. Les substituts nicotiniques (patchs, gommes...) notamment peuvent être d'une grande aide : ils augmentent de 50 à 60 % les chances d'arrêt. De nombreux professionnels de santé peuvent aujourd'hui les prescrire, ce qui permet leur prise en charge par l'Assurance maladie.

Consultations

Tous les 2^e jeudi du mois :

- le matin au Faou (sur rdv au 02 98 81 95 55)
Maison de santé de l'Aulne maritime
- l'après-midi à Crozon (sur rdv au 02 98 27 22 54)
Maison de l'emploi – Résidence du Cré

Ce projet ECHU est co-porté par le Pôle métropolitain du pays de Brest et la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime dans le cadre du Contrat Local de Santé en partenariat avec le CHU de Brest, le Centre Hospitalier de Crozon, la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) du Bout du Monde et le pôle de santé de l'Aulne maritime.

PORTES OUVERTES FRANCE SERVICES

France Services, guichet unique de proximité, vous accueille et vous aide pour les démarches administratives et numériques du quotidien depuis maintenant 3 ans sur notre territoire.



L'équipe de France Services :
Orianne, Guénaëlle et Aurélie

Du 27 au 31 janvier 2025, venez à la rencontre des conseillères France Services !

Des animations et ateliers sont organisés avec nos partenaires sur les thèmes de l'emploi, la mobilité, le numérique, la retraite, l'habitat, l'énergie...

Programme complet sur www.comcom-crozon.bzh, rubrique actualités

Inscription et renseignements :

France Services – Maison de l'Emploi
Résidence du Cré 29160 Crozon
02 98 27 22 54 – france.service@comcom-crozon.bzh





Découverte de sports adaptés : tir à l'arc, vélo...



HAND'SEMBLE POUR CONCILIER SPORT ET HANDICAP

Une journée "Hand'semble" dédiée au sport et au handicap a été organisée le 12 octobre 2024 à l'espace nautique de Lanvéoc avec le soutien du centre social Ulamir.

Grâce à des associations du territoire, des personnes en situation de handicap ont pu découvrir et tester plusieurs sports et activités accessibles : handball, pétanque, gym, tai chi chuan, tir à l'arc, basket, VTT... La Fédération sportive handisport était présente pour faire découvrir et expérimenter du matériel adapté.

Cette journée a également permis des échanges avec les associations locales telles que "Du vent dans mes cheveux" dont le but est de mutualiser du matériel et soutenir des projets de voyages familiaux malgré le handicap, "Sac'h ô Bivouac" qui propose le transport de bagages des randonneurs d'hébergement en

hébergement, "Debout et pourtant" qui entend rendre visibles les maladies et handicaps invisibles (fibromyalgie, handicaps psychiques, troubles cognitifs...) ou encore "la Balise" qui offre un soutien aux aidants familiaux.

L'association des jeunes de Lanvéoc a tenu un stand de crêpes dont les bénéfices iront à la réalisation de leurs projets.

La présence d'une quarantaine de familles et les échanges fructueux entre les structures et familles laissent présager que cet événement aura sans doute une suite!

DES ACTIONS POUR LES JEUNES

Zoom sur deux actions à destination des jeunes du territoire proposées dans le cadre de la convention territoriale globale signée entre la Caf, le Département du Finistère, les 10 communes et la Communauté de Communes.

FORMATIONS AU BAFA

Une partie de la formation au BAFA peut, sous conditions, être financée pour les jeunes de 16 à 25 ans. Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs permet d'encadrer des jeunes et des enfants afin de proposer des activités pendant les vacances et temps de loisirs. La formation comprend 2 sessions théoriques de 8 jours et 1 stage pratique de 14 jours.

Plus d'infos sur la formation BAFA :

<https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

En savoir plus sur les financements :

Mélanie Messenger 02 98 27 98 45

enfance-jeunesse@comcom-crozon.bzh

SÉJOURS JEUNES

Pendant l'été 2024, grâce à une organisation à l'échelle communautaire, 76 jeunes de 11 à 17 ans sont partis en séjour au camping «Les Myrtilles» à Saint Yvi.

Encadrés par trois animateurs du Comité régional de la Fédération sportive et culturelle de France, ils ont profité de balades, activités multi-sports, piscine, jeux, accrobranche, visite des îles Glénan, veillées... L'occasion aussi de prendre part à la vie collective et de se responsabiliser.





Mathieu Domi (Citémétrie), Tiphaine Gicquel (CCPCAM), Roger Lars (Vice-Président Habitat et Urbanisme), Frédéric Carrot (CCPCAM), Arthur Monnerie (Citémétrie)



LOGEMENTS VACANTS : RÉNOVER POUR LOUER À L'ANNÉE

La Communauté de Communes poursuit ses actions en faveur du logement. La remise sur le marché d'habitations actuellement non occupées est l'un des moyens d'action identifiés pour augmenter l'offre à l'année.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) 2023-2025, l'opérateur Citémétrie a été missionné pour réaliser un état des lieux des logements vacants sur la base de la plateforme « zéro logement vacant » déployée par l'Etat, puis sensibiliser les propriétaires et les accompagner dans le but de mettre en location à l'année ces logements. Cette action entamée en novembre dernier se poursuit en 2025.

Un logement vacant peut être inoccupé pour différentes raisons. La mission de Citémétrie est principalement axée sur ceux demeurant vacants en raison de leur vétusté. Elle est réalisée en étroite collaboration avec les communes du territoire. Les propriétaires identifiés ont été ou vont être contactés par courrier et ceux qui le souhaitent bénéficieront de rendez-vous et de conseils personnalisés sur les éventuels travaux à réaliser et les aides financières potentielles.

ZONES TENDUES ET FISCALITÉ

Sur notre territoire, six communes (Argol, Camaret-sur-mer, Crozon, Landévennec, Roscanvel et Telgruc-sur-mer) font partie de la liste des nouvelles zones dites « tendues » fixée par le décret du 25 août 2023. Ces zones présentent une forte tension immobilière en raison notamment d'une proportion élevée de résidences secondaires et de locations saisonnières.

Au sein de ces nouvelles zones, la taxe sur les logements vacants (TLV) s'applique de plein droit. Cette taxe instituée et perçue par l'État alimente le budget national de l'Anah (Agence nationale de l'habitat).

Ces communes peuvent également instituer une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Sur notre territoire, l'ensemble des communes concernées a fait le choix concerté de

majorer à hauteur de 60 % la part leur revenant sur cette taxe. La Communauté de Communes a, quant à elle, porté son taux à 14,59% pour 2024 (contre 11,22 % en 2023). Ces recettes nouvelles représentent une opportunité pour mener des actions en faveur du logement.

Les communes qui ne sont pas concernées par le décret peuvent, à leur initiative, instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de 2 ans. Les communes du Faou, Lanvéoc, Pont-de-Buis lès Quimerch et Rosnoën l'ont ainsi instaurée.

Ces dispositifs poursuivent le même but : inciter les propriétaires à mettre des logements en location à l'année tant le besoin est crucial sur notre territoire.



Aire de Camaret (avec Eve Quilleveré du Pays de Brest, Guillaume Pouteau d'Ehop, Armelle Prigent-Lemétais CCPCAM, Jean-Yves Gourvez, Vice-Président « Stratégie financière, mobilités et mutualisation », Joseph Le Merour, maire de Camaret, Pauline Pensac CCPCAM, Jacqueline Hügöt 3^e adjointe à Camaret

SE DÉPLACER AUTREMENT AVEC LES AIRES DE COVOITURAGE

Les aires de covoiturage font partie de l'éventail de solutions et de services que souhaite développer la Communauté de communes dans le cadre de sa politique mobilité.

En effet, covoiturer permet de partager les frais, de limiter la consommation de carburant et donc les émissions de gaz à effet de serre et d'aider les personnes non motorisées à se déplacer. C'est parfois aussi partager des moments de convivialité et faire de belles rencontres !

Une opération de développement des aires de covoiturage est en cours sur le territoire en partenariat avec les communes et le Pôle métropolitain du Pays de Brest. En octobre dernier, de nouvelles aires de covoiturage ont ainsi été aménagées à Camaret et Lanvéoc ; d'autres le seront dans les mois à venir à Crozon, Telgruc, Le Faou, Pont-de-Buis lès Quimerc'h et Argol.

Ces aires ont pour objectif de faciliter la rencontre entre covoitureurs (par exemple pour des trajets

domicile-travail) et de permettre le stationnement des voitures des passagers pour la journée.

L'aire de Camaret est située rue de la Gare, à côté de l'abri de bus. Celle de Lanvéoc est située rue des Violettes, en face du hangar des services techniques municipaux. Les aires disposent de 3 places et possiblement plus, si le dispositif rencontre un rapide succès. Situées à proximité du centre-bourg, des commerces et services, elles sont accessibles à pied et à vélo (des arceaux sont en cours d'installation).

À noter : l'animation a été confiée à l'association Ehop et la pose de la signalétique a été réalisée par le Département du Finistère, qui va également référencer les nouvelles aires sur son site <https://www.finistere.fr/carte-interactive/>

DAVANTAGE D'HORAIRE POUR LES LIGNES DE CAR

La Communauté de Communes œuvre également avec la Région Bretagne sur le sujet de l'amélioration des lignes de car vers Brest et Quimper et participe à hauteur de 30 % au coût de ces lignes.

Ainsi, depuis septembre 2024, la ligne 34 Camaret – Brest a été renforcée. Il est désormais possible de se rendre à Brest du lundi au samedi pendant la

pause méridienne (départ à 12h15 de Camaret), et de repartir de Brest à 17h15 du lundi au vendredi (en plus de l'horaire déjà existant à 17h40 du lundi au samedi). Un bilan complet de l'expérimentation est en cours.

En ce qui concerne la ligne 37 Camaret-Quimper, une étude est en cours jusqu'en mars afin d'évaluer les améliorations à apporter afin de répondre aux besoins des usagers.

Retrouvez les horaires complets sur breizhgo.bzh

À noter : Les numéros de lignes de car ont été modifiés par la Région Bretagne afin d'éviter toute confusion entre départements. Chaque numéro est désormais précédé du dernier chiffre du département. Ainsi la ligne 34 Camaret-Brest devient la 934, la ligne 37 Camaret-Quimper devient la 937 et la ligne 32 Le Faou-Brest devient la 932.

Charles Crie_RB



INFOS PRATIQUES

HORAIRES ET COORDONNÉES DES SERVICES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PRESQU'ÎLE DE CROZON - AULNE MARITIME

Z.A. de Kerdanvez - BP 25 - 29160 CROZON

Tél. : 02 98 27 24 76

Courriel : contact@comcom-crozon.bzh

Antenne du Faou - Tél. : 02 98 73 04 00

Site Internet : www.comcom-crozon.bzh

Horaires d'ouverture

• Siège de Crozon

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

• Antenne du Faou

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
sauf mercredi (fermé)

URGENCES TECHNIQUES

Numéros d'astreinte en cas d'urgence technique en dehors des heures d'ouverture des bureaux :

Eau potable : Le Faou : Véolia - 09 69 32 35 29

Autres communes : Comcom - 06 07 66 37 28

Assainissement collectif :

Eau du Ponant - 02 29 00 78 78

CENTRE CULTUREL L'AMÉTHYSTE

1 place É. Schlumberger - 29160 Crozon

Tél. : 02 98 86 49 08

Courriel : billetterie-amethyste@comcom-crozon.bzh

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 14 h à 17 h 30 (hors vacances scolaires) et 50 minutes avant le début des spectacles

Programmation sur www.comcom-crozon.bzh,

rubrique Centre culturel L'Améthyste

MAISON DE L'EMPLOI - FRANCE SERVICES

Résidence du Cré - 29160 Crozon

Tél. : 02 98 27 22 54 ou france.service@comcom-crozon.bzh

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 13h30-17h et 9h-12h30

13h30-17h le 4^e mercredi du mois

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-15h

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture

	1 ^{er} octobre au 30 mars	Jours de fermeture
Crozon		Dimanche et jours fériés
Camaret	9h - 11h45* et 13h30 - 16h45*	Lundi, mercredi, dimanche et jours fériés
Rosnoën		Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés

* fermeture de la déchèterie 15 mn après l'horaire indiqué

OFFICE DE TOURISME

Boulevard de Pralognan - 29160 Crozon

Tél. : 02 98 27 07 92

1A rue des Quatre Vents - 29570 Camaret-sur-mer

Tél. : 02 98 27 93 60

www.crozon-tourisme.bzh

Horaires d'ouverture :

Juillet - août : du lundi au samedi de 9h30 à 18h30
(dimanche de 10 h à 13 h)

du 1^{er} avril au 30 septembre : du lundi au samedi :
de 9h30 à 12h30 et de 14 h à 18 h

du 1^{er} octobre au 31 mars : du lundi au samedi de
9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 (fermeture le jeudi
après-midi)

PISCINE NAUTIL'YS

1 rue Alain - 29160 Crozon

Tél. : 02 98 16 00 40 - www.piscinenautilys.bzh.

Période scolaire (académie de Rennes)	Horaires d'ouverture au public
Mardi	11h15 - 13h30, 19h15 - 21h30
Mercredi	15h45 - 18h
Jeudi	11h15 - 13h30
Vendredi	19h15 - 21h30
Samedi	15h - 18h
Dimanche	9h - 12h30, 15h - 18h

Créneau « personnes à mobilité réduite » :

tous les jeudis soir de 18 h à 19 h

Fermeture de la caisse 50 mn avant la fermeture de la piscine.

Évacuation du bassin 20 mn avant la fermeture de la piscine.

RECYCLERIE DE LA PRESQU'ÎLE ESAT de l'Armorique

ZA de Kerdanvez à Crozon

(avant la déchèterie) Tél. : 02 98 73 36 87

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 (15 h 45 le
vendredi)

REFUGE FOURRIÈRE SPA

ZA de Kerdanvez - 29160 Crozon

Horaires d'ouverture :

Du lundi au dimanche de 14 h à 17 h.

Tél. : 02 30 14 05 42 - Facebook : SPA de Crozon



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Communauté de Communes applique le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD).

Les données collectées notamment dans le cadre des services Eau potable et Déchets ou sur le site internet (formulaires, newsletters...) sont utilisées exclusivement pour les besoins des services et ne sont en aucun cas communiquées à des tiers.

En savoir plus : www.comcom-crozon.bzh

LES PERMANENCES

FRANCE SERVICES

Aide pour les démarches administratives et numériques du quotidien

Renseignements au 02 98 27 22 54 ou france.service@comcom-crozon.bzh – www.comcom-crozon.bzh, rubrique « Actions sociales »

CHACQUE SEMAINE

Attention : perturbation des horaires possible en cas d'indisponibilité de l'agent

Maison de l'Emploi - Crozon

Lundi :	9 h - 12 h30 et 13 h30 - 17 h
Mardi :	9 h - 12 h30 et 13 h30 - 17 h
Mercredi :	13 h30 - 17 h / 9 h - 12 h30 et 13 h30 - 17 h le 4^e mercredi du mois
Jeudi :	9 h - 12 h30 et 13 h30 - 17 h
Vendredi :	9 h - 12 h30 et 13 h30 - 15 h

Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi Baradozic de Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Lundi :	9 h45 - 12 h45 et 13 h30 - 16 h
Mardi :	9 h45 - 12 h45 et 13 h30 - 16 h
Jeudi :	9 h45 - 12 h45 et 13 h30 - 16 h sauf les 2^e et 4^e du mois : 13 h30 - 16 h

UNE PERMANENCE PAR MOIS

DANS VOTRE COMMUNE **SUR RENDEZ-VOUS**

COMMUNE	JOUR ET HORAIRES (9h30 - 12 h)
Argol - Mairie	Le 2 ^e jeudi du mois
Camaret-sur-mer - Mairie	Le 2 ^e mercredi du mois
Lanvéoc - Bibliothèque	Le 1 ^{er} vendredi du mois
Landévennec - Mairie	Le 3 ^e vendredi du mois
Le Faou - Mairie	Le 4 ^e vendredi du mois
Roscanvel - Mairie	Le 2 ^e vendredi du mois
Rosnoën - Mairie	Le 3 ^e mercredi du mois
Telgruc-sur-mer - Mairie	Le 4 ^e jeudi du mois

OPAH – CITÉMÉTRIE

Accompagnement gratuit dans la rénovation ou l'adaptation de votre logement grâce à un appui administratif, des conseils techniques et des aides financières.

Tél. : 02 57 52 06 35 - opah.ccpcom@citemetrie.fr

Maison de l'emploi, Résidence du Cré à Crozon : le 1^{er} vendredi et le 3^e mardi de chaque mois, le matin sur RDV

Antenne de la Communauté de Communes, ZA de Kiella au Faou : le 4^e vendredi matin de chaque mois sur RDV



TINERGIE (par Ener'gence, l'agence énergie climat du pays de Brest)

Service public local de la rénovation énergétique de l'habitat

Tél. : 02 98 33 20 09

Maison de l'emploi, Résidence du Cré à Crozon :

tous les 3^e vendredis du mois 9 h-12 h et 13 h30-16 h30 sur RDV (sauf en août)

Antenne du Faou : tous les 2^e vendredis matin du mois 9 h-12 h et 13 h30-16 h30 sur RDV (sauf en août)



ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)

Information sur le logement (relations locataire/propriétaire,

contrats de location, accession à la propriété, aides aux travaux d'amélioration, difficultés de logement...)

Tél. : 02 98 46 37 38

Maison de l'emploi, Résidence du Cré à Crozon :

tous les 3^e vendredis du mois 9 h-12 h et 13 h30-16 h30 sur RDV (sauf en août)

Antenne du Faou : tous les 2^e vendredis du mois. 9 h-12 h sur RDV (sauf en août)



POUR S'INFORMER

f Pages Facebook

Communauté de Communes : @ComComPCAM

Office de Tourisme : @PresquiledCrozon.tourisme

Centre culturel Améthyste : @lamethyste.centreculturel

Instagram : @lamethyste.centreculturel

RECEVEZ LA NEWSLETTER!

Pour recevoir sur votre messagerie toutes les infos de la communauté de communes, inscrivez-vous à la newsletter sur www.comcom-crozon.bzh!

DISTRIBUTION DU MAGAZINE HORIZON

Horizon est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, excepté celles des résidences secondaires. Il est également disponible dans les mairies et en ligne sur le site www.comcom-crozon.bzh. Si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, contactez-nous : nous ferons le nécessaire auprès des services de La Poste.

APPLICATION INTRAMUROS

Téléchargez l'application pour smartphone « IntraMuros » pour recevoir les informations de votre commune et de la Communauté de Communes – ou « Ma Mairie en Poche » à Lanvéoc.



SOLUTION DES MOTS CROISÉS
Horizontallement : 1. Immortelle 2. Nausée – Eut 3. Tutelles 4. Eve – Aère 5. Ni – Sn – Été 6. Tenaces – Or
Verticallement : 7. Itinéraire 8. Otages – SOS 9. Né – Et 10. Versuse
H. Lésée – Is 1. Lu – Torons 2. Etagers
C. Mute – Nla 3. Mauvaise 4. Ose – Sangle 5. Relancée 6. Tèle – Erses 7. Sa – Te

LE QUIZZ COM COM

- 1 Pour aider les associations du territoire, l'Ulamir est labellisé :
☐ Guid'Asso généraliste ☐ Guid'Asso informateur
- 2 En matière de santé, quelles nouvelles consultations gratuites ont été mises en place à Crozon et au Faou ?

- 3 L'assainissement collectif est maintenant géré en régie par la Communauté de Communes sur l'ensemble du territoire.
☐ Vrai ☐ Faux
- 4 Quels produits peuvent actuellement bénéficier du bonus réparation QualiRépar ?
☐ Chaussures ☐ Chaise ☐ Téléphone portable ☐ Aspirateur
- 5 Citez 3 raisons de mettre un bonnet de bain à la piscine.

Envoyez ou déposez votre coupon-réponse (ou vos réponses sur papier libre), avant le **31 mars 2025**, à : Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime
 ZA de Kerdanvez BP 25 - 29160 Crozon.

Les gagnants seront tirés au sort parmi les bulletins contenant les **bonnes réponses**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

À GAGNER

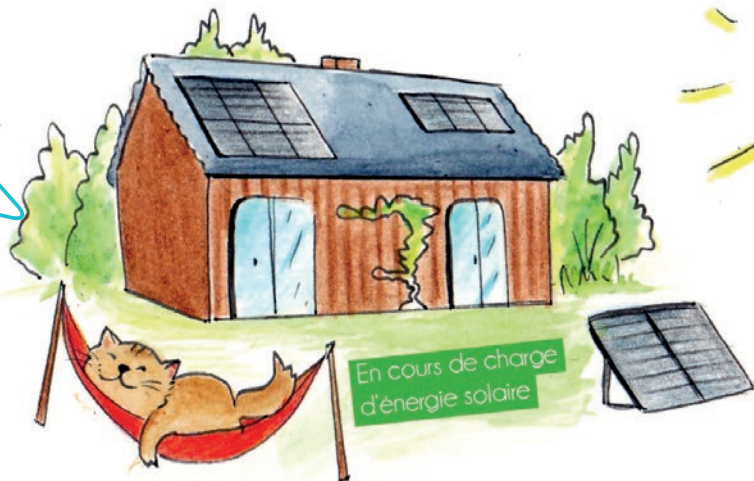
10 places pour le concert rock
 High Fade / le théâtre-marionnette
 familial « Alma et le groumph »
 (au choix) à l'Améthyste

10 places de cinéma
 10 cendriers de poche « Mego! »

Réponses à chercher
 dans ce numéro

CLIN D'ŒIL

LE SOLEIL,
 UNE SOURCE
 D'ÉNERGIE
 GRATUITE ET
 ÉCOLOGIQUE!



Noémie Courant

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- A. De bonnes pavent l'enfer
- B. Poule mouillée
- C. Affecté à un nouveau poste – Réfuta
- D. Tente – Ventrière
- E. Remise en route
- F. Petit écran – Anneaux
- G. Fin d'infinif – Possessif – Pronom
- H. Frustrée – Ville engloutie
- I. Célèbre biscuit – Forment la corde
- J. Pour le rangement

VERTICALEMENT

1. Académicienne
2. Dégoût – Forme d'avoir
3. Mesures de protection
4. Première femme – Ventilé
5. Négation – Etain – Belle saison
6. Obstinsés – Métal précieux
7. Chemin à suivre
8. Retenus comme gages – Appel de détresse
9. Venu au monde – Fait la liaison
10. Pour servir les boissons chaudes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution page 27